



À Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil général
2400 Le Locle

Le Locle, le 22 avril 2021

En prévision de la séance du Conseil général du 28 avril 2021, nous vous prions de bien vouloir compléter l'ordre du jour comme suit :

6. INTERPELLATION

21-602 De Mme Caroline Erard et consorts (Les Verts) : Le temps des vélos

Le printemps arrive (enfin !) et les vélos ressortent alors.

La pandémie a permis l'essor incroyable de la petite reine qu'elle soit électrique ou non. Beaucoup se sentent des ailes à utiliser ce moyen de transport toujours plus à la mode. Les Verts s'en réjouissent, il va sans dire, et ont comme objectifs que cette douce utilisation ne se restreigne pas qu'aux dimanches ensoleillés mais continue sa lancée pour devenir un moyen de transport journalier pour une partie de la population.

De plus, vu la situation sanitaire, il est fort probable que le tourisme continue de se développer cet été dans nos montagnes et une partie de celui-ci se fera certainement à vélo.

Pour cela, les Verts rêvent de voir fleurir du jaune un peu partout ! Cette couleur n'est ni verte, ni bleue, ni rouge. Elle est interpartis, elle est bonne pour tous !!! Pour le moment, tant que le contournement du Locle n'est pas effectif, il est urgent de sécuriser les utilisateurs de ce mode de vie. Dans un premier temps, rien n'est plus efficace ni plus économique que ces lignes jaunes. Nous en verrions bien entre Le Locle et Les Brenets, sur la montée du Prévoux, du Bas du Crêt au centre-ville du Locle, sur toutes les rues qui permettent aux vélos de rouler en sens inverse de la circulation automobile et plus encore...

Qu'en est-il des intentions de la Commune à ce sujet pour cette saison ?

Nous demandons encore que des places de parc officielles et sécurisées soient installées aux endroits stratégiques de notre commune pour les vélos comme les gares, l'Hôtel-de-ville, la place du marché, le centre des Brenets, ... Il est reconnu que les vols et déprédations sont moins importants avec ces dispositifs. Nous avons, par exemple, tous pu constater qu'à La Chaux-de-Fonds, après l'installation du parc à vélos couvert à la gare, les deux-roues y foisonnent.

Y a-t-il déjà des projets dans ce sens qui devraient être réalisés prochainement ?

Avant de conclure, nous souhaitons relever encore qu'à La Chaux-de-Fonds, une initiative citoyenne circule actuellement. Elle demande avec insistance le développement de la prise en compte systématique du vélo dans l'environnement urbain. Les Verts du Locle verraient d'un très bon œil que la Commune locloise soit pro-active et réponde aux besoins des citoyens dans ce domaine.

Quelle est la position de la Commune sur ce sujet ?

7. RÉSOLUTION

21-703 De Mme Anne-Lise Debets et consorts (POP) : Accès à la vaccination Covid

Vu la situation sanitaire liée au Covid-19,

Vu les possibilités offertes à la population neuchâteloise de se faire vacciner,

Vu l'étendue des langues autre que le français utilisées et maîtrisées par la population dans le canton de Neuchâtel,

Vu l'âge de la population neuchâteloise,

Vu que l'accès à la prise de rendez-vous peut se faire par voie informatique ou par téléphone et que ce dernier accès est souvent saturé et que tout un chacun ne dispose pas d'un réseau informatique,

Nous demandons au Conseil communal :

-Concernant les freins liés à la maîtrise de la langue :

De rendre accessible, d'entente avec le canton, les informations concernant les démarches permettant la vaccination. Ceci en s'enquérant auprès de ses autorités, s'il est prévu de traduire les informations dans les langues les plus usitées du Canton et de les rédiger en langage simplifié.

-Concernant les autres freins liés à l'accès à la vaccination et notamment ceux liés aux démarches techniques et administratives lors de l'inscription par internet à la vaccination :

La majorité de la population locloise qui pourrait rencontrer des difficultés dans ce domaine est suffisamment entourée et accompagnée soit par son réseau soit par les partenaires sociaux et médicaux actifs sur la Ville. Malgré cette solidarité, cette entraide et ces prestations il n'en demeure pas moins qu'une petite voire infime partie de la population n'a pas accès à ces divers soutiens.

C'est pourquoi nous demandons au Conseil communal d'organiser un accompagnement privilégié, léger et rapide, permettant à toutes personnes, rencontrant des difficultés, d'être soutenu dans ces démarches en fournissant une aide directe (inscription en ligne ou informations) ou en réorientant vers d'autres structures compétentes.

Au vu de la faible quantité de personnes concernées, nous souhaiterions que le Conseil communal se tourne vers une structure et organisation très légère et à moindres coûts, par exemple, en identifiant et en communiquant à la population un service ou un guichet tant au Locle, qu'aux Brenets, dédié à l'accueil et à l'accompagnement dans ce domaine et ce pour une durée limitée.

Nous sommes conscients que la demande sera faible et que cette mesure ne concernera qu'une infime partie de la population, cependant et de manière à n'oublier personne, il nous semble nécessaire de proposer un cadre favorisant l'égalité.

9. MOTIONS

21-903 De M. Vivian Bologna et consorts (POP) : Pour le développement de l'offre extrascolaire en faveur de la Jeunesse des Brenets

Le Conseil Communal mandate le Service d'animation jeunesse de la commune afin de développer l'offre extrascolaire de proximité pour les adolescents et les jeunes du territoire des Brenets. Une offre prévoyant des activités de loisirs, ainsi que la promotion des jeunes et de leurs projets.

Développement :

Un projet de développement des activités jeunesse aux Brenets avait été initié avant la fusion, sans toutefois d'aboutissement à ce jour.

La jeunesse brenassière ne dispose pas actuellement d'une offre socioculturelle et de loisirs proche de son lieu de vie, comme en bénéficient les jeunes habitant sur le territoire du Locle. Il est primordial d'améliorer l'offre aux Brenets, tant dans un souci d'équité que dans celui de proposer une offre répondant aux besoins de la jeunesse communale dans son ensemble.

La crise sanitaire a démontré de manière insistante la nécessité de lieux de rencontre et d'activités pour les enfants, adolescents et jeunes adultes et la pertinence de l'intervention de professionnels du domaine social auprès d'eux, afin de contribuer au maintien tant de leur bien-être individuel que du vivre-ensemble.

Au Locle, les prestations du CLAAP (Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste) sont appréciées et nécessaires, tant celles se déroulant dans les locaux de l'Ancienne Poste que les prestations destinées à la jeunesse en Ville, organisées par les partenaires institutionnels que le CLAAP soutient, tels que Open Sundays, Midnight Le Locle ou celles du Service d'Education de Rue.

Il faut aussi relever que dans les prestations proposées, les enfants, adolescents et jeunes adultes sont amenés à se construire, à développer leurs compétences et à s'émanciper par la réalisation de leurs projets. Ils ne sont alors pas de simples « consommateurs » d'activités et d'évènements, mais ont l'occasion d'exercer pleinement leur citoyenneté en contribuant à la dynamique de leur Ville, grâce à l'accompagnement des animateurs, à l'instar de la rénovation du skate-park du Locle, la réalisation des jeux à la Place du marché, l'amélioration du terrain de bicross, l'animation de la place des Jeanneret par les jeunes durant l'été ou encore les activités du parlement des jeunes.

Enfin, un dernier point mérite d'être relevé : une bonne offre destinée aux jeunes - et donc aux familles - et le travail de prévention quant au vivre-ensemble ont un impact positif sur l'attractivité de la commune.

21-904 De Mme Priscille Hoesli et consorts (Les Verts) : Petite route de campagne ou rallye de Corse ?

Nous avons la chance d'avoir sur notre commune de nombreuses jolies petites routes de campagne qui sont utilisées par de nombreuses personnes : des marcheurs, des cyclistes, des enfants des fermes en bordure de route, des camping-cars, des personnes qui se rendent au travail et qui veulent gagner du temps, etc.

L'année 2020 a vu une augmentation notoire du nombre de touristes dans notre région et nos routes de campagne sont de plus en plus utilisées par ceux-ci.

Ces routes ne sont pas conçues pour rouler à 80 km/h, la visibilité y est réduite et il y a beaucoup d'endroits où l'on ne peut pas croiser.

Malheureusement beaucoup de véhicules pressés roulent trop vite ce qui met en danger les autres utilisateurs.

Il nous semble important de sécuriser ces routes pour le bien de tous et c'est la raison pour laquelle nous demandons de pouvoir limiter la vitesse des usagers à 50 km/h. Cela permettra aussi d'effectuer des contrôles ou de poser des ralentisseurs, à l'image de nombreux quartiers résidentiels.

21-905

De M. Stéphane Reichen et consorts (PS) : Pour un plan de relance en faveur des acteurs locaux : accompagnons la sortie de la crise pandémique !

Dans le cadre de la sortie de la crise sanitaire, que nous espérons pour bientôt, nous demandons au Conseil communal de proposer un plan de relance afin que le retour à la « normale » profite rapidement avant tout aux acteurs locaux, en incluant un volet de soutien aux catégories les plus fragiles de notre population. L'une des caractéristiques de la crise sanitaire est l'évolution rapide et imprévisible de notre environnement. Ce qui était vrai hier ne l'est plus aujourd'hui et la situation sera encore différente demain. C'est pourquoi il nous apparaît essentiel de travailler sans attendre à la sortie de la crise et d'anticiper tout ce qu'il est possible d'anticiper, notamment dans le soutien de celles et ceux qui ont le plus souffert de cette situation exceptionnelle.

La stricte application des gestes barrières, le semi-confinement et les débuts de la vaccination nous laissent à penser que bientôt, la COVID 19 sera derrière nous. Toutefois, sans une action volontariste des pouvoirs publics, il est plus que probable que ce sentiment de soulagement ne soit qu'éphémère.

Si nous sommes conscients que les collectivités publiques ont déjà fait énormément, tous ces efforts pourraient être réduits à néant si les mesures d'accompagnement au sortir de la crise ne sont pas soigneusement planifiées.

Les effets positifs d'un redémarrage risquent de ne pas être immédiats ; certains acteurs locaux pourraient ne plus pouvoir attendre davantage sans devoir déposer le bilan. Par ailleurs, comme dans toute crise, la pandémie a permis de développer certains comportements vertueux que nous espérons voir perdurer. Pensons à la place faite par la population aux producteurs locaux, à la prise de conscience de l'intérêt de pouvoir disposer de circuits courts ou encore à la découverte de la Suisse et de ses trésors pendant les vacances.

Nos défis : comment contribuer à inciter tout un chacun à continuer à faire ses courses de ce côté-ci de la frontière, comment contribuer à ce que nos concitoyens continuent de donner la priorité aux producteurs locaux ? Comment faire pour soutenir l'offre culturelle et les manifestations sportives ? Comment inciter notre population à sortir, aller sans crainte au restaurant, se rendre dans les magasins et consommer local plutôt que de continuer, par habitude, à commander ses achats sur internet ?

Nous émettons ci-dessous quelques idées qui pourraient contribuer au plan de relance local.

Nous pourrions proposer des bons d'achat ou une monnaie locale profitables aux commerces locaux comme cela avait été fait aux Brenets où pour l'achat de 100 bruinets d'une valeur de 100 francs, vous receviez 110 bruinets à dépenser dans les commerces locaux. Cette action pourrait se faire en collaboration avec les commerces.

Une autre piste serait de donner la gratuité ou des rabais significatifs pour des locations de salles, patinoire, etc., aux associations sportives et culturelles de notre commune pour des manifestations en 2021 et 2022 permettant ainsi de redonner un nouveau souffle aux prochains événements qui devront certainement se dérouler en respectant des normes strictes en termes de spectateurs, aération ou encore de distanciation sociale.

Pour les commerçants, serait-il possible de les inciter à prendre possession d'une petite partie du trottoir devant leur commerce afin de recréer une dynamique pour notre ville et notre village ?

À titre d'exemple de réalisation concrète, citons la Ville de Lausanne qui vient de lancer un appel à projets intitulé « Découvertes culturelles » destiné aux artistes professionnels. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du plan de relance, vise à favoriser l'accès à la culture en permettant à des crèches, des centres de rencontres et d'autres structures communales d'ouvrir leurs portes à différentes productions artistiques. Ne pourrions-nous pas nous inspirer et développer un tel concept pour notre commune ?

Ne disposant pas de moyens infinis, nos institutions publiques devront faire preuve de créativité pour que les soutiens engagés aient un effet multiplicateur et répondent par ailleurs à des objectifs que notre commune s'était par ailleurs déjà fixée.

L'enjeu est immense, et il l'est pour toute commune, tout canton et toute nation ! Et le temps est court, il nous faudra être extrêmement réactifs, pour ne pas rester sur le quai de gare. C'est pourquoi nous demandons au Conseil communal de proposer un plan de relance afin qu'un retour à la « normale » profite rapidement, avant tout, aux acteurs locaux.

Dans le cadre de la réponse à cette motion, nous souhaitons que le Conseil communal travaille en collaboration avec les autres communes et les autorités cantonales.

10. QUESTION

21-1001 De Mme Suzanne Zaslowski et consorts (POP) : À quand la convocation de la commission santé-social ?

Depuis le début de l'année, plusieurs commissions se sont réunies pour aborder les préoccupations de la population. Pour des raisons évidentes, c'est surtout la crise sanitaire qui est au cœur de toutes les discussions à savoir politiques, familiales, etc.

Nous constatons avec regret que la commission de santé- social n'a toujours pas été convoquée malgré le contexte de crise sanitaire aiguë. Notre question est : Est-ce que le conseil communal chargé de l'action sociale peut-il nous dire, s'il pense convoquer prochainement la commission santé- social ?

Merci pour votre attention.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le chancelier,
P. Martinelli